

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

004-200072304-20180213-D201812-DE

Nombre de conseillers

En exercice : **26**

Présents : **19**

Absents : **7**

- dont suppléés : **0**

- dont représentés : **4**

Votants : **23**

- dont « pour » : **23**

- dont « contre » : **0**

- dont « abstention » : **0**

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2018

Publication : 14/02/2018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix huit, le treize février à 16 heures trente, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 9 février 2018 se sont réunis dans la salle de réunion de la maison de la vallée sise 4, av des 3 frères Arnaud 04400 Barcelonnette sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie.

PRESENTS : Mmes ANDRE Michèle, LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, PIGNATEL Agnès STUPNICKI Josiane, ESPANET Martine, OKROGLIC Dominique, MM. BOUGUYON Yvan, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, BAGUE Patrice, BERCHER Francis, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, BEHETS Jan, BULTEL Jean-Pierre et BOUVET Patrick

EXCUSES : Mmes ALLEMANDI Florence, MM. FRELASTRE Jean-Michel ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, MARTIN Jacques, MASSE Roger ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY Sophie, NICOLAS Yves ayant donné pouvoir à M. BERCHER Francis et FERRON Jean ayant donné pouvoir à M. BEHETS Jan.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ANDRE Michèle.

**OBJET : REGIE UBAYE SKI : FIXATION D'UN TARIF POUR LA PRESTATION
« TOUR EN DAMEUSE » SUR LE SITE DE SAINTE ANNE.**

Le Conseil de Communauté,

Considérant la nécessité de fixer les tarifs des prestations de services liées aux animations de la station de Sainte Anne pour la saison d'hiver 2017-2018 ;

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation réuni le 5 février 2018 ;

Sur proposition de la Présidente,
Après délibéré,

- **FIXE** les tarifs TTC de prestations de services liées aux animations de la station pour l'hiver 2017/2018 pour le site de Sainte Anne concernant l'activité "tour en dameuse" d'une durée d'environ une heure comme suit :

**HIVER 2017/2018
TARIFS PRESTATIONS "TOUR EN DAMEUSE"**

	Tarif
1 adulte	50,00 €
1 adulte responsable + 1 enfant (de 5 à 18 ans)	60,00 €
2 adultes	80,00 €

- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département.

Ainsi fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme.

La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY

